841

Naissance

Sr Charles Augustin
fils nat. de Dlle Marie Lucia

Aux termes de l'acte de mariage inscrit au Registre de l'Etat-civil de St Pierre le vingt-neuf janvier 1846 entre Sr Charles Auguste Moulot et Dlle Marie Lucia, le Sr Charles Augustin inscrit dans l'acte ci-contre a été reconnu et légitimé par lesdits époux, dont mention.
St Pierre le dit jour. L'Adjt (signé) Bolle — Pour mention St Pierre le 7 février 1846, Le Greffier — (signé) Ch. Garcin —
Paris le 9 Janvier 1912
P.C.C. Le Chef de la 4e section.

173

L'an Mil huit cent trente cinq, le vingt deux septembre, à une heure relevée, Pardevant nous Toussaint Montanary officier de l'Etat civil de la ville de St Pierre, île Martinique, fut présente Dlle Marie Lucia, couturière, âgée de vingt ans, domiciliée rue Levassor paroisse du fort de cette ville. Laquelle nous a déclaré que le vingt un Août dernier à une heure du matin au domicile sus énoncé est né d'elle comparante un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente & auquel elle déclare vouloir donner les noms de Charles Augustin, se reconnaissant pour être la mère de cet enfant. Les dites déclarations & présentation faites en présence de sieur John Tavernier, âgé de vingt un ans, tailleur, et sieur Auguste Noël âgé de trente ans, propriétaire, tous deux domiciliés en cette ville. Et la mère de l'enfant ayant déclaré ne savoir signer de ce enquise, les témoins ont seuls signé avec nous le présent acte de naissance, lecture faite.

John Tavernier — Auguste Noël — Toussaint Montanary

842